

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 34

Artikel: Les ombrelles rouges
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Curieux rapprochement.

On écrit de Montauban : Le 17 août, le général Paturel a présenté à M. de Freycinet le corps des officiers de la garnison qui avait demandé à le saluer. Le président du Conseil des ministres a adressé aux officiers un discours dans lequel on remarque le passage suivant :

» J'aime passionnément l'armée. Il m'a été donné de la voir de près dans des circonstances bien difficiles et bien tristes pour la France, et j'ai pu apprécier toute sa valeur, tout son patriotisme ; j'ai vu avec quelle abnégation elle s'est sacrifiée pour le pays, et je suis bien certain que si, ce qu'à Dieu ne plaise, une cruelle nécessité le voulait jamais, elle se dévouerait encore avec le même héroïsme. »

D'un autre côté, nous lisons dans les journaux allemands :

« Le 16 août, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Gravelotte, l'empereur a passé en revue les deux régiments de dragons de la garde, auxquels il a adressé cette allocution :

» C'est pour moi une grande joie que de voir réunis ici ces deux braves régiments qui ont combattu en France, il y a dix ans, et qui s'y sont distingués par leur courage, en essuyant, il est vrai, des pertes considérables.

» Quand je considère les résultats obtenus jusqu'à ce jour, je suis fermement convaincu que si la patrie leur adressait un nouvel appel, ces régiments se conduiraient de la même façon et que les soldats qui les composent se montreraient dignes de leurs prédecesseurs. »

Les ombrelles rouges.

Le nombre des ombrelles et parapluies rouges augmente de jour en jour ; on les remarque surtout dans les mains des familles françaises qui visitent actuellement nos contrées. — Il est tout naturel dès lors qu'à la vue de cette mode bizarre, de ces petits meubles de couleur écarlate, on cherche à s'en expliquer l'origine. Eh bien, un journal français est venu tout à coup satisfaire notre curiosité. Il fait remonter la première ombrelle rouge à l'année 1873, à ce moment où l'agitation publique était à son comble à l'occasion de l'élection d'un

député dans le département de la Seine, et où deux personnage célèbres étaient en liste : M. Barodet, candidat des républicains rouges, et M. de Rémusat, candidat de M. Thiers et du parti républicain modéré.

L'intérêt excité par ces débats était si général, qu'il faisait les frais de toutes les conversations. Mais l'attention publique aurait été plus grande encore si l'on eût pu prévoir que l'ombrelle rouge en sortirait un jour.

« Un soir, au plus fort de la lutte, nous dit le supplément du *Figaro*, il y avait réunion dans un des salons du faubourg Saint-Germain. Tout le monde causait chaleureusement des élections, et chacun déclarait, bien entendu, que Rémusat serait victorieux. M. de Ka..... affirmait que ce candidat l'emporterait de 50,000 voix au moins sur son adversaire.

» M^{me} de Tolbiac, assise dans l'embrasure d'une fenêtre avec deux jeunes princesses de ses amies, causait, riait et semblait ne prendre aucune part à la conversation générale. Tout à coup elle s'arrête, devient plus sérieuse et s'écrie d'une voix haute et calme :

— « M. de Ka....., je vous parie, à discréption, que Rémusat sera battu.

— Soit, madame la marquise, s'écrie à son tour M. de Ka..... tout joyeux, j'accepte le pari, et je chérirai toute ma vie l'objet qu'il vous aura plu de perdre ainsi.

— De la coupe aux lèvres il y a quelquefois loin, monsieur, repartit la marquise. »

Quinze jours après, le 27 avril, M. de Ka..... apprenait l'élection de Barodet. « C'est là un coup fatal pour la France et pour moi, disait-il à un ami, car j'ai perdu mon pari avec la marquise et je ne sais comment m'en acquitter. M^{me} de Tolbiac n'est pas une personne ordinaire à qui l'on peut envoyer un bague, un médaillon ou quoi que ce soit de ce genre. Il me faut donc découvrir quelque chose digne d'elle et digne de moi. »

Trois semaines s'écoulèrent, et M^{me} de Tolbiac n'avait encore rien reçu ; vexée de cette manière d'agir, elle fit observer à M. de Ka..... l'inconvenance du procédé, tout en lui rappelant que l'usage veut qu'un pari soit payé dans les trois jours.

» Enfin, les choses en étaient là, lorsqu'un soir l'ami de M. de Ka..... allant passer la soirée chez M^{me} de Tolbiac, une douzaine de voix l'accueillirent par ces cris : « Il s'est acquitté ! il s'est acquitté ! » Ah ! c'est charmant ! C'est superbe ! il fallait être » M. de Ka..... pour concevoir une idée aussi originale. »

» Sur la table, et attirant tous les regards, se trouvait une boîte de maroquin noir, avec ces mots en écarlate :

« *A madame la marquise de Tolbiac,*
» LE CITOYEN BARODET, DÉPUTÉ DE LA SEINE,
» 27 avril 1873. »

» La boîte était doublée de satin rouge et contenait un parapluie écarlate !

» C'était un véritable chef-d'œuvre de travail et de bon goût. Le manche était d'ébène avec le chiffre et les armes de la marquise incrustés en or. C'était un de ces bijoux comme il ne s'en fait qu'à Paris, et que l'on avait mis six semaines à fabriquer.

— « Comme j'ai été un peu vive envers ce pauvre M. de Ka....., dit alors la marquise, je veux l'en dédommager en lui écrivant tout de suite. »

» Elle s'assit et traça le mot suivant :
« *Le citoyen Barodet aux bons soins de M. le baron de Ka....*

» Citoyen, je déplore ton élection, mais j'adore ton parapluie.

» Je ne sais même pas si je rendrai le parapluie pour annuler l'élection, car je suis femme et non électeur.

» Toutefois, sois bien certain que je n'utiliserai ton parapluie que contre la République et jamais contre le mauvais temps (cela le gâterait). Salut et fraternité.

» La citoyenne de TOLBIAC. »

P.-S. — « Je prie le citoyen Barodet de vouloir bien remercier le baron de Ka..... d'avoir consenti à servir d'intermédiaire entre nous. Je lui suis bien obligée. »

— « Un parapluie rouge ! s'écria la marquise en posant sa plume. Je suis la seule femme qui possède un parapluie rouge ! Je le porterai aux courses demain, et nous verrons ce qu'en diront les rouges ! »

» Elle le fit en effet, mais dès que le parapluie rouge fut son apparition dans les stalles du Jockey-Club, des acclamations de surprise, d'admiration et de critique s'échappèrent de toutes les bouches.

» Cependant, les dames l'avaient vu et plus d'une d'entre elles l'avait envié, mais personne n'osait donner le signal, même M^{me} de Tolbiac, qui ne craint absolument rien, n'osa plus se servir de son bijou écarlate, qui fut soigneusement mis dans la boîte de maroquin.

» Le grain semé resta longtemps en terre, mais pour produire à la fin des fruits abondants. Les ombrelles rouges se reposèrent de 1873 à 1880, et elles remportent depuis avril dernier un succès décisif et qui semble vouloir durer. »

Onna pourra avâoglia.

Tsacon sâ que l'est on rudo affèrè d'être novieint. N'ia qu'à vairè ccliâo pourrèz dzeins que roudont lè fairès, lè z'abâyi et lè prix dè jeunesse, et que sè font conduirè sâi pè n'on tsin, sâi pè on petit bouébo âo onna bouébetta, que l'ont onna pancarta devant l'estoma, iô on marque que sont novieint po cein que ne vayont pas hé, lè z'ons pace que sont vegrâi dinsè âo mondo ; lè z'autro po cein que l'ont éta éborniyî de 'na façon âo de n'autra. Vâi ma fâi se cein ne fâ pas pedi !

Onna pourra fenna, avâoglia, étâi chetâe l'autro dzo su on bet dê fonda, devant 'na mâison, et déemandâvè la remonna âi bravès dzeins que passâvont : — « Aussi pedi, se le desâi, de 'na pourra avâoglia que ne vâi gotta, qu'est dein la misère et qu'a 'na beinda d'einfants ! » et tsacon mettâi oquie dein l'écoualetta ein fer blian que le tegnâi à la man, kâ lè novieints pâovont pas teindrè la demi-auna, po cein que ne vayont pas ; l'est clliâo que baillont que dussont allondzi, coumeint faut te derè ora..... lè soixantè centimètres.

— Et diéro âi-vo d'einfants, se lâi fâ on monsu que passâvè ?

— Oh bin ! mon bravo monsu, se le repond, ne saré pas lo vo deré, kâ du que su avâoglia, n'ia pas z'u moïan por mè dè lè comptâ !

Un paysan des environs de Lausanne, qui bâtit actuellement une petite maison, conduisait, l'autre jour, une charrette de cailloux de Meillerie, traînée par deux pauvres rosses qui ne purent jamais gravir la montée d'Ouchy.

Arrêté en route, il eut l'heureuse chance de rencontrer M. Jules Perrin, dont la complaisance est bien connue.

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a, l'ami ? lui fit ce-lui-ci.

— J'ai trop chargé ; je ne pourrai jamais monter.

— Attendez un quart d'heure et je vais vous envoyer mon domestique avec un cheval.

— Vous êtes bien bon, monsieur Perrin, merci mille fois.

Peu de temps après, le domestique de M. Perrin attelait devant les deux haridelles du paysan une superbe et forte jument grise.

— Hue !....

Les traits se tendirent, et, au premier coup de collier, l'attelage était en marche.

Arrivé devant le théâtre, le propriétaire du char voulant offrir une chope de bière au domestique qui l'accompagnait, fit arrêter.

A ce moment sortait du restaurant un homme à la figure enluminée, qui paraissait avoir diné copieusement et sablé quelque bonne bouteille.

C'était un de ces procureurs qui attendent vainement un poste officiel et qui font de la procuration sous le titre d'agents d'affaires, vivant ainsi des chicanes et des misères d'autrui.